



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 JUIN 2009**

01-2 SECTEUR NORD DIT DES « PETROLIERS » - PERIMETRE DE ZAD À USAGE DE RESERVE FONCIERE – DEMANDE DE CREATION

Sans préjuger du futur, nous sommes favorables à une plus grande maîtrise publique de ce secteur à enjeux de la commune.

Cela passe par la ZAD pour sortir le foncier de la spéculation.

Cela passe par le droit de préemption.

Cela passera, peut-être, par l'utilité publique.

Les propriétaires fonciers autres que la commune n'étant pas des parangons de vertus immobilières, nous serons attentifs à ce qui se prépare sur ces terrains.

Nous regrettons l'échec du pôle universitaire que vous n'évoquez plus !

Nous aussi, notre référence reste la DTA.

Je regrette de constater qu'aucune référence n'apparaît dans la délibération sur la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) en cours d'élaboration, il est vrai depuis onze ans !

Permettez-moi de rappeler les principaux objectifs concernant le site des pétroliers :

- Maintenir l'ouverture du site sur l'extérieur et la relation dominant / dominé à partir des points hauts (RN7, monuments,...).
- Etablir des cônes de vue intégrant des contraintes visuelles à tous projets d'aménagement où toute altération de vue ne pourra être admise.
- Etablir un velum de hauteur maximum en référence aux cotes altimétriques du Fort carré et de la RN7.
- Redonner au site une valeur paysagère de qualité.

Je pense qu'un rappel de la ZPPAUP dans le corps de la délibération serait le bien venu.